



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Version 09/10/2024

Nom du tournoi :	PLVPBAD 2025
N° de dossier Poona :	2400466
Club ou comité organisateur du tournoi :	PLVPB LYON BADMINTON
Lieu de la compétition :	Gymnase Tony Bertrand – 13 Rue Jules Vernes 69003 LYON

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Il s'agit d'un tournoi nocturne Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads NON	Poussins NON	Benjamins NON	Minimes NON	Cadets NON	Juniors NON
--------------	--------------	---------------	-------------	------------	-------------

Le niveau géographique de la compétition est :

National

2) La compétition se déroule du : 10/05 2025 au 11/05 2025

3) Dans : 1 salle(s) et sur 7 terrains

Salle 1 = 7 terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Vincent TABARY

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Guillaume CHEVALIER

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de N3 à NC inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Samedi Simple OU Mixte – Dimanche double hommes et double dames

9) Chaque joueur peut participer à maximum : deux discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera	individuellement ou par club ou par comité		
13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	18/04	2025	
Le nombre maximum de joueurs sera de	280	pour l'ensemble de la compétition	
Une liste d'attente sera établie	par série	en cas de surnombre selon les critères suivants :	
Critère 1 - Date de paiement			
14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)			
adresse mail :	plvpb.bad@gmail.com		
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=24862		
adresse postale :			
15) Le joueur devra être licencié	à la date du tirage au sort		
16) Les droits d'engagement sont de :			
1 tableau	20	2 tableaux	24
3 tableaux			
Par équipes			
17) Le paiement se fera	individuellement ou par club ou par comité		
18) Le paiement est à effectuer	en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous		
https://badnet.fr/fiche/tournoi?eventid=24862			
19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	24/04	2025	
La confection des tableaux sera effectuée le :	24/04	2025	
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH		

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Les remplacements se feront par ordre de priorité :

- 1/la personne pourra présenter le joueur/la joueuse de son choix
- 2/par ordre d'inscription au sein de la liste d'attente

(sous réserve d'être en accord avec le RGC)

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera	RSL n°3
Le volant de référence plastique sera	YONEX MAVIS – 600

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d’avance sur l’heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.
Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l’appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.
Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu’à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.

30) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre au service comme en jeu

32) Le comité d’organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Tarif spécifique pour les joueurs du club :
1 tableau 16€ - 2 tableaux 20€

La liste d’attente globale sera mise en place pour chaque discipline. L’organisation se réserve le droit d’effectuer des remplacements à moyenne cpvh équivalente par souci d’organisation.

